

DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE - ARRONDISSEMENT DE L'HAY-LES-ROSES

ARRÊTE DU MAIRE

OBJET Modifie l'article 1 de l'arrêté portant numérotation de la Résidence sociale de 130 logements PLAI située à Villejuif (Val-de-Marne), sur les parcelles AF numéros 159, 162, 165, 168 et 173 comme suit : **33 et 35 RUE DU DOCTEUR PINEL ET 97 AVENUE DU PRÉSIDENT SALVADOR ALLENDE.**

LE MAIRE DE VILLEJUIF,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil municipal du 2 janvier 1935 décidant de renommer "*rue du Docteur Pinel*" le passage de la Tour Carrée,

Vu la délibération du Conseil municipal du 1^{er} octobre 1973 décidant de renommer "*avenue du Président Salvador Allende*" la route d'Arcueil,

Vu le plan annexé,

Vu le permis de construire n° 094.076.18W1032 accordé à CDC HABITAT - Groupe ADOMA pour la réalisation d'une résidence sociale de 130 logements PLAI située à Villejuif (Val-de-Marne), sur les parcelles AF numéros 159, 162, 165, 168 et 173,

Vu la demande formulée par CDC HABITAT - Groupe ADOMA pour l'obtention d'une numérotation de voirie,

CONSIDÉRANT la numérotation déjà existante,

ARRETE :

ARTICLE 1 : La numérotation de la résidence sociale de 130 logements PLAI et un commerce, située à Villejuif (Val-de-Marne), sur les parcelles AF numéros 159, 162, 165, 168 et 173 sera la suivante :

BÂTIMENT B (45 LOGEMENTS) : 33, RUE DU DOCTEUR PINEL

BÂTIMENT A (85 LOGEMENTS) : 35, RUE DU DOCTEUR PINEL

COMMERCE : 97 AVENUE DU PRÉSIDENT SALVADOR ALLENDE

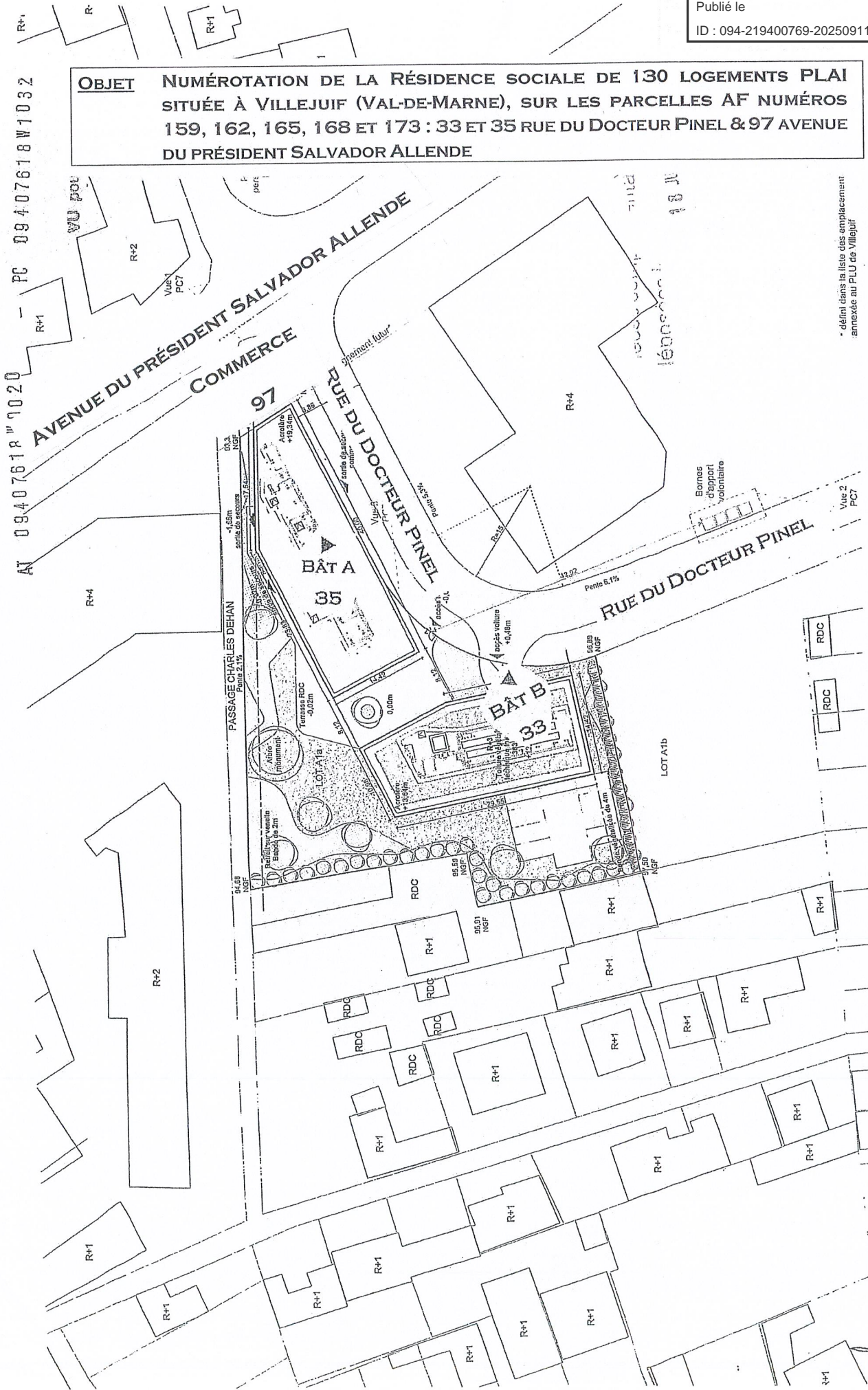
ARTICLE 2 : Une ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- ♦ Direction générale des finances Publiques du Val-de-Marne
- ♦ Trésorerie municipale de Cachan
- ♦ Service du cadastre de Créteil
- ♦ Circonscription départementale d'action sanitaire & sociale
- ♦ Centre local de tri de la Poste de Villejuif
- ♦ Veolia Environnement
- ♦ France Télécom
- ♦ ENEDIS et ENGIE
- ♦ Caserne des pompiers de Villejuif
- ♦ Gendarmerie nationale de Chevilly-Larue
- ♦ Commissariat de Cachan
- ♦ Commissariat de Villejuif
- ♦ Institut national de la statistique et des études économiques Ile-de-France.

ARTICLE 3 : Une copie du présent arrêté sera adressée aux différentes directions municipales pour diffusion à l'ensemble des services.



OBJET NUMÉROTATION DE LA RÉSIDENCE SOCIALE DE 130 LOGEMENTS PLAÏ SITUÉE À VILLEJUIF (VAL-DE-MARNE), SUR LES PARCELLES AF NUMÉROS 159, 162, 165, 168 ET 173 : 33 ET 35 RUE DU DOCTEUR PINEL & 97 AVENUE DU PRÉSIDENT SALVADOR ALLENDE



* défini dans la liste des emplacements annexée au PLU de Villejuif

PLAN MASSE - 1/500	
OPERATION	CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SOCIALE DE 130 LOGEMENTS Lot A1b ZAC Campus Grand Parc Villejuif 04
INDICE	00
DATE	09 / 07 / 2018
ECHELLE	1/500
PHASE	PC
NUMERO	
MAITRISE D'OUVRAGE	AMENAGEUR : SADEV 94 24, rue Condorcet 94700 Paris T: 01 47 34 44 22 philippe@saddev.fr URBANISTE : TVK 23, rue Olivier Hérold 75000 Paris T: 01 47 60 00 86 batard@tvk.fr
MAITRISE D'OEUVRE	ARCHITECTE - BUREAU D'ARCHITECTES 40, rue du Pré Saint Germain 75010 Paris T: 01 47 32 32 32 dga@bureau-ccm.com ECONOMISTE - PACTIS BOUCON 10, rue de Valenciennes 75000 Paris T: 01 47 60 00 86 pactis@pactis.com
DET STRUCTURE : EBP	50, rue du Pré Saint Germain 75010 Paris T: 01 47 32 32 32 ebp@bp-structure.com
DET FLUIDES : I&E2	10, rue du Pré Saint Germain 75010 Paris T: 01 47 32 32 32 fluides@i-e2.com
DET MOBILITE	DET MOBILITE ETAMINE 27, rue de Valenciennes 75000 Paris T: 01 47 32 32 32 k.muller@pactis-bocon.com

AI 09407618 11 1020 PC 09407618 W1032

Envoyé en préfecture le 11/09/2025

Reçu en préfecture le 11/09/2025

Publié le

ID : 094-219400769-20250911-AR_651_2025-AR



ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun, sis 43, rue du Général de Gaulle 77008 MELUN cedex, dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

ARTICLE 5 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie, transmis à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne, affiché.

Fait et arrêté en mairie, à Villejuif, le **8 SEP. 2025**

Pierre GARZON

Maire

Conseiller Départemental du Val-de-Marne

The official seal of the Mairie de Villejuif, featuring a circular emblem with a central figure and the text 'VILLEJUIF' and 'VAL-DE-MARNE'. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink.